



UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE

RÉGION NORD PAS DE CALAIS

pierreparesys@orange.fr – site : www.uspsy.fr

COMMUNIQUE USP EPSM DES FLANDRES DU 19 MAI 2015

DIRECTION COMMUNE : UN AN DÉJÀ !

L'EPSM des Flandres constitue un trait d'union entre la métropole lilloise et le littoral. Cette situation à distance de la métropole a permis jusqu'alors l'organisation et le développement progressif, malgré les difficultés, d'une offre de soin pertinente.

La relative proximité de la métropole a permis de réunir des équipes soignantes attachées au travail de secteur et de proximité, au service public, à son développement. Ce partage, pour l'essentiel, au niveau des enjeux, a permis progressivement aux équipes médicales de se densifier et de poursuivre le développement de l'offre notamment sur le littoral. C'est la volonté des équipes qui au delà de leur "confort", ont privilégié cette orientation pour le plus grand bénéfice des populations.

Alors que depuis plus de 15 ans l'epsm par l'attractivité de ses équipes notamment médicales, avait permis une augmentation régulière du nombre de praticiens en psychiatrie adulte, depuis 1 an, ce mouvement a brutalement cessé.

Pire en comparant les chiffres depuis 2014 c'est potentiellement 6 à 7 psychiatres (20 à 25 %) qui auront quitté l'établissement.

SI TOUS NE FUIENT PAS RIEN NE LES RETIENT PLUS .

Maladresse dans la gouvernance, apprenti sorcier de l'HPST, stratégie, autre ?
Quelqu'en soient les raisons, les conséquences vont rapidement se faire sentir :
Manque de disponibilité pour les patients et les équipes, regain de tension dans les services, retard dans l'accès aux soins ...

POURQUOI AFFAIBLIR L'EPSM DES FLANDRES ?

S'agit-il d'une stratégie concertée à l'échelon régional pour favoriser le privé ?

Est-ce sous-tendu par les velléités récurrentes de démantèlement de l'établissement (Grand Lille d'un côté, Littoral de l'autre) ?

Pour rappel notre directeur s'était déjà intéressé à la direction des 3 établissements de l'agglomération Lilloise (hospimedia 12-9-13).

<http://www.hospimedia.fr/actualite/nominations/20130912-joseph-halos-assurera-au-1er-octobre-la-direction>

Les agents de l'établissement, médicaux ou non doivent pouvoir obtenir une totale transparence, notamment sur la lettre de mission du seul Patron.

PIERRE PARESYS UNION SYNDICALE DE LA PSYCHIATRIE